

Prime Macron, la direction dit NON !

Encore une fois, les salariés ne comprennent pas et sont énormément déçus et en colère, par la réponse de la direction concernant la proposition du gouvernement sur la prime dites "Macron". Dans le contexte hyper favorable de notre entreprise, acquis par l'engagement de tous les salariés, confirmé et largement reconnu par Mr Chéry dans sa dernière vidéo, l'agacement des salariés est à son comble face à ce genre de communication mensongère.

En effet, la proposition du gouvernement est bien de verser une prime pouvant aller jusqu'à 1000€ net d'impôt, si elle est versée avant le 31 mars.

La supercherie de la direction qui consiste à annoncer un supplément d'intéressement (qui ne sera exonérée d'impôts que s'il est placé pendant 5 ans) est celle de trop.

ST fait partie du CAC40 et profite largement depuis des années des crédits d'impôt, subventions de l'état actionnaire, de l'Europe, des modifications des lois en faveur de l'employeur. Pourquoi refuser alors d'aller dans le sens du Président de la République ?

Les élus CFDT sont en train de consulter les salariés dans les différentes équipes. Il en ressort que vous n'avez plus confiance en la direction et que vous êtes très perplexe quant à la négociation d'un supplément d'intéressement. Supplément qui ne bénéficiera donc pas des mêmes avantages fiscaux.

Nous sommes, toujours favorable à la négociation, mais nous craignons aussi, qu'encore une fois, tout soit déjà décidé et que cette rencontre ne serve qu'à donner l'illusion d'un dialogue social de qualité dans l'entreprise.

La CFDT alerte la direction sur les risques pris en continuant cette stratégie connue depuis trop longtemps de tous les salariés.

Nous demandons donc à la direction de donner cette prime de 1000€ dès maintenant, car elle en a largement les moyens cette année, et les salariés le méritent.

De même la CFDT va alerter les élus politiques locaux et l'Élysée sur la position de la direction.

Communications sites : les DRH choisissent leurs sujets...

...et font des comptes rendus de réunions bien succincts.

La CFDT rappelle donc que les Procès-Verbaux des réunions sont disponibles sur les intranets locaux dans l'onglet « Human Ressources »